

# DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

\*\*\*\*\*

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

\*\*\*\*\*

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU  
PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice : 68 DÉLIBÉRATION N° 21/2021

Membres présents : 44

Nombre de pouvoirs : 6 SÉANCE DU 30 juin 2021

Nombre de votants : 50

Date de convocation : 24 juin 2021

Date d'affichage : 1<sup>er</sup> juillet 2021

Le trente juin deux mille vingt et un, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle du conseil de la mairie de Montargis en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** MMES et MM.

3CBO : BURON Jocelyn, CHEVALIER Jean Luc (visioconférence), CORBY GUENEE Catherine, GAUDY Christophe (visioconférence), HAMON Stéphane, LUCAS Nathalie, MONIN Ghislaine (visioconférence).

CCCFG : COUTEAU Evelyne (visioconférence), FEVRIER Albert, JOBET Yohan (visioconférence), MALET Jean-Jacques, MARTIN Valérie, MAUFRAS Michel, MOREAU Philippe.

CC4V : BERNARD Françoise, BERTHAUD Jean, DHAMS Hélène (visioconférence), FACY Joël (visioconférence), LARCHERON Gérard, LEROY Angélique, NÉRAUD Frédéric.

AME : BILLAULT Jean-Paul, BOUSCAL Fabrice, CARNEZAT Marie Laure, CHARLES Valérie, CHRISTODOULOU Alexis, CLERET Benjamin, COULON François (visioconférence), DE LAPORTE Hélène, DEMAUMONT Franck, DESRUMAUX Vincent (visioconférence), DIGEON Benoît, DUCHENE Jean Marie, DUPATY Gérard, FAURE Cyril, GADAT KULIGOWSKI Brigitte, GAILLARD Michel (visioconférence), GODEY Eric (visioconférence), JOLIVET Thierry, LAVIER Jean-Charles, MOUTAUX Corinne (visioconférence), TOURATIER Claude, TERRIER Charles, WEBER Edouard.

PARTENAIRES : GRANDPIERRE Alain (visioconférence)

REÇU EN PREFECTURE

le 29/07/2021

Application agréée E-legalite.com

**ABSENTS EXCUSÉS** : MMES et MM.

3CBO : DUPUIS Thierry.

CCCFG : DE WILDE Florent.

CC4V : GADOIS Céline, LAMIGE ROCHE Chantal.

AME : BOUQUET Christophe, GUERIN Régis, LELIEVRE Gérard, LEON Fabien.

PARTENAIRES : GABORET Jalila, MELZASSARD Corinne, DE CREMIERS Christelle.

**POUVOIRS** : M. DE WILDE Florent a donné pouvoir à MME MARTIN Valérie, MME GADOIS Céline a donné pouvoir à M. LARCHERON, MME LAMIGE-ROCHE Chantal a donné pouvoir à M. NÉRAUD Frédéric, BOUQUET Christophe a donné pouvoir à M. DUPATY Gérard, LELIEVRE Gérard a donné pouvoir à Jean-Paul BILLAULT, LEON Fabien a donné pouvoir à M. DIGEON.

**Secrétaire de séance** : MME MARTIN Valérie, Communauté de Communes de Canaux et Forêt en Gâtinais

### **CREANCES ETEINTES – EXERCICE 2021**

---

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le compte 6542 « créances éteintes » enregistre les créances pour lesquelles aucune action en recouvrement n'est possible. Leur irrécouvrabilité s'impose à la collectivité et au comptable.

Les créances éteintes deviennent une charge définitive pour la collectivité qui doit être constatée par l'assemblée délibérante.

Dans le cadre de l'opération en direct des producteurs 2014-2015, Mr Linget a commandé des supports signalétiques, sa cessation d'activité est parue en décembre 2015.

Il convient d'émettre un mandat concernant le débiteur LINGET Pascal pour 34.68 euros et de déclarer cette créance irrécouvrable.

**VU** l'état de produits irrécouvrables présentés par le Comptable Public,

**VU** la décision de liquidation judiciaire de Mr LINGET Pascal entraînant son irrécouvrabilité.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**PREND ACTE** que la somme de 34.68 euros est irrécouvrable,

**PRECISE** que cette somme sera imputée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours - article 6452, créances éteintes.

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,  
Frédéric NÉRAUD

